

RECHERCHES SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES OUVRIERS AGRICOLES

par Françoise **Bourquelot**¹

En 1958, j'ai suivi les cours d'Économie rurale de Pierre Coutin, Directeur d'études à l'EPHE (1). Un an plus tard, il m'a proposé de travailler au Centre d'études économiques qu'il dirigeait. L'équipe du Centre regroupait des agronomes, des normaliens, des géographes, des sociologues et des mathématiciens qui travaillaient ensemble sur des thèmes débattus à la commission agricole du Commissariat au Plan, une pratique précoce de la pluridisciplinarité. En même temps, l'EPHE offrait aux étudiants la possibilité de faire un « mémoire de l'École », équivalent à un diplôme de maîtrise, le niveau universitaire minimum pour être titularisé à l'Éducation nationale. J'ai choisi comme thème « Les salariés agricoles en France », pour comprendre leurs conditions de vie et de travail (2). Il n'existait aucune étude générale sur ce sujet, ce qui m'a déterminé à réaliser mes enquêtes sur l'ensemble de la France.

On dénombrait encore à cette date, un million quarante-trois mille salariés agricoles masculins, permanents et journaliers, soit 29 % de la population active agricole en constante diminution depuis un siècle. La situation sociale et économique de ces ouvriers était pratiquement « invisible » pour l'ensemble de la société. Dans les petites exploitations leurs conditions de vie et de travail étaient sensiblement les mêmes que celles de leurs employeurs. Les travaux étaient principalement effectués par la famille qui pouvait regrouper deux ou trois générations, un ouvrier permanent et quelques personnes du village au moment des récoltes. En grande culture, le chef d'exploitation, ne travaillait pas dans les champs. Sous les ordres d'un contremaître vingt-cinq ouvriers permanents, journaliers et saisonniers, étaient nécessaires pour cultiver 400 ha.

Ces premières recherches, comme celles qui suivront, s'appuyaient sur une enquête non directive, enrichie par les observations et les témoignages des acteurs de terrain : agriculteurs, ouvriers agricoles permanents, journaliers ou saisonniers, techniciens. Un premier souci était de lister la nature des travaux nécessaires pour chaque type de production, le degré de pénibilité et les compétences requises. Travailler à l'entretien de la vigne et faire les vendanges, soigner des arbres fruitiers et faire la cueillette était bien différent de l'astreinte quotidienne de la production laitière, des postures de travail imposées pour le démariage, les binages et de l'arrachage des betteraves sucrières ou de la responsabilité d'un berger menant 400 moutons. Cette démarche, toujours replacée dans le temps, permettait de découvrir l'évolution des techniques culturales et ce en quoi elles modifiaient les conditions de travail des ouvriers.

Très vite, la présence de nombreux travailleurs étrangers, engagés pour des saisons de cueillette et en grande culture pour effectuer les travaux betteraviers ou comme permanents, m'a interpellée. Les migrations transfrontalières avaient toujours existé pour les Belges, mais dès 1919, une convention franco-polonaise a été signée pour organiser le recrutement d'ouvriers agricoles. À leur arrivée, une carte de travail verte leur était remise, spécifiant qu'ils ne pouvaient travailler que dans l'agriculture et dans le département pour lequel ils avaient été recrutés. Leur patron devait les inscrire sur un « Registre des travailleurs étrangers », contrôlé régulièrement par la gendarmerie. Les Polonais qui venaient avec un contrat de sept mois avaient « une vie de bagnards », puisqu'ils travaillaient à la tâche, entraînés par un chef d'équipe et sans compter leurs heures. Certains saisonniers n'oublieront jamais leur arrivée en France :

¹ Médaille d'or de l'Académie d'Agriculture de France, 2010.

- « Le 23 mars 1923, venant de Pologne, nous débarquions à Dunkerque, les responsables de notre groupe préparèrent des cartons et les adresses du lieu où l'on devait se rendre et ils les attachèrent au revers de nos habits. Cela avait l'air bête et les Français nous regardaient comme un troupeau de moutons, nous étions 1 200. La nuit suivante, on a pris le train, serrés les uns sur les autres comme des harengs dans un tonneau, on avait faim, soif et pas de sous ».

Après 1945, le recrutement se faisait en Italie et dix années plus tard en Espagne. La majorité de ces migrants venaient travailler en France parce qu'ils ne pouvaient pas faire vivre leur famille, une situation causée cependant par des événements totalement différents dans chacun de leurs pays respectifs.

En 1957, l'Office national d'Immigration dénombre 71 150 salariés agricoles introduits en France, dont 19 371 permanents et 51 779 saisonniers. 39 297 saisonniers étrangers font les travaux betteraviers. Dans le sud de la France, de 40 à 65 % des vendangeurs étaient des saisonniers espagnols et portugais, d'autres rejoints, par des saisonniers italiens, faisaient la cueillette des fruits et des légumes.

Les interviews sur le travail finissaient toujours avec une discussion sur le niveau des salaires et « les avantages en nature ». À cette époque, le salaire des ouvriers agricoles n'était basé sur aucun accord collectif. À partir de 1950, les journaliers ont été payés au SMAG (Salaire minimum agricole garanti) qui était inférieur au SMIG d'au moins 10 %. Les ouvriers spécialisés étaient mieux payés, mais les heures supplémentaires n'étaient pas toujours comptées ou payées au noir. À un salaire généralement faible s'ajoutait des « avantages en nature » comme la fourniture quotidienne de lait, des grains pour leurs poules ou l'engraissement de porcs, l'attribution de bois, la mise à disposition d'un terrain pour planter des pommes de terre. Un travail qu'il fallait faire le soir ou les jours de congé. Le logement pouvait aussi être compris dans les avantages en nature.

La majorité des ouvriers permanents étaient originaires du village où des environs, et, dans ce cas, ils logeaient dans leur famille, sauf pour les célibataires qui dormaient dans les lits d'écuries au-dessus des chevaux. En grande culture, les employeurs qui possédaient de nombreuses maisons, logeaient leurs ouvriers permanents gratuitement ou pour un loyer modique, un habitat qui n'avait pas été rénové depuis des décennies. Par endroits, on s'éclairait encore à la lampe à pétrole, et il fallait puiser l'eau au puits. La maison humide était souvent bien exigüe pour loger la famille. Enfin, il fallait déménager immédiatement en cas de rupture de contrat. Par définition, les saisonniers qui ne faisaient que passer dans les fermes, même si c'était sept mois sur douze, seront encore longtemps, pour certains, les plus mal lotis comme nous le dit un agriculteur :

« Ça dépendait de l'employeur, il y avait des endroits où ils étaient bien logés, d'autres moins et d'autres encore très mal, ça c'était une question de conscience humaine ! »

Les avantages en nature induisaient une relation de dépendance entre le patron et ses ouvriers, encore accrue par les services que l'on ne pouvait demander qu'au patron, étant donné le manque d'équipement des petites communes et l'absence de moyens de transport. Au mieux, un ouvrier agricole possédait un vélo ! Quand il avait besoin de téléphoner, il allait à la ferme. Lorsqu'il avait un accident de travail ou qu'un enfant était malade, les patrons conduisaient le malade chez le médecin. L'écart social entre patrons et ouvriers était si grand que certaines patronnes pensaient qu'elles devaient donner des conseils à ces gens si « frustes ». De plus, à cette époque il était courant que des enfants quittent l'école le jour de leurs quatorze ans et d'autres, très bons en classe, ont pleuré longtemps lorsque leur père s'est opposé radicalement au maître qui souhaitait les envoyer au collège après leur certificat. Les garçons étaient placés dans la ferme où travaillait leur père et les filles devenaient « bonnes à tout faire » ou restaient à la maison pour s'occuper des petits, lorsque la mère faisait des travaux à la tâche.

Dans une vie de soumission et de dépendance, il ne leur restait que la fierté du travail accompli. On comprend mieux pourquoi, dans leurs discussions, au comptoir du café, il n'était pas rare que les ouvriers vantent les rendements obtenus dans « leur ferme » ou la force physique qu'ils avaient déployée pendant la moisson.

Une telle situation impliquait de mesurer l'influence des syndicats ouvriers et l'attitude des exploitants par rapport à l'application des droits du travail. J'ai découvert alors qu'une partie importante de la législation sociale des ouvriers de l'industrie a été appliquée aux salariés agricoles avec un retard de vingt à vingt-cinq

ans, qui, de plus, était entachée d'un régime spécial toujours inférieur. Les agriculteurs justifiaient toujours ces dérogations en invoquant le particularisme du travail agricole. Dès sa naissance, le syndicalisme des ouvriers agricoles n'a pu s'implanter de façon durable que là où ils étaient le plus nombreux et, même dans ces régions l'étude des grandes grèves de 1936-1939 dans le Bassin parisien et de 1948 dans le Midi viticole montre que les grévistes avaient obtenu des augmentations de salaire, mais aucune avancée pour aligner le droit du travail agricole sur celui des ouvriers de l'industrie.

Cependant, depuis 1960, le mode de vie du monde rural évoluait. Les ouvriers agricoles pouvaient acheter un poste de télévision et une voiture d'occasion à crédit, ce qui rompait leur isolement. L'habitat s'améliorait lentement et certains ouvriers permanents rachetaient à crédit la maison louée par leur employeur. La JAC, le MFR (3) et les syndicats formaient des militants qui prenaient conscience de la nécessité d'obtenir un statut social égal à celui des ouvriers de l'industrie. À tel point qu'ils furent capables d'imposer, en mai 1968, les « Accords de Varenne », où ils obtinrent la suppression du SMAG, jusque-là toujours inférieur au SMIG, des augmentations de salaire immédiates et l'alignement des prestations sociales sur le salaire réel (elles étaient calculées jusqu'à cette époque sur un salaire forfaitaire).

Par ailleurs, depuis 1965, l'accélération de la mécanisation de l'agriculture avait suscité des transformations profondes dans toutes les exploitations. L'usage des tracteurs entraînait la suppression des chevaux de trait et le travail des charretiers qui, lorsqu'ils n'étaient pas trop âgés, devaient se convertir en chauffeurs de tracteurs.

Les constructeurs de machines agricoles concevaient des engins destinés peu à peu à se substituer à tous les travaux manuels de récolte. Les moissonneuses-batteuses automotrices, mises au point en 1953, étaient de plus en plus utilisées par les producteurs de céréales, mais les transformations qui concernaient les travaux betteraviers étaient encore plus spectaculaires. Les généticiens et les chimistes, réussissent, vers 1965, à fragmenter les graines de betteraves pour obtenir une seule plantule par graine enrobée. Les désherbants ayant déjà supprimé les mauvaises herbes, le démariage et le binage manuel n'étaient plus nécessaires, les saisonniers étrangers non plus. La mise en œuvre de machines de plus en plus complexes et coûteuses, amenait aussi les cultivateurs à constater qu'une main-d'œuvre traditionnellement compétente ne l'est pas avec des machines motorisées. Ils étaient obligés d'admettre qu'une formation des ouvriers s'imposait pour conduire ces engins et en faire l'entretien.

En viticulture, les machines à vendanger n'ont supprimé qu'une partie du travail, car la taille se faisait toujours manuellement. Dans les exploitations d'élevage bovin et porcin ou de volailles, de plus en plus grandes, l'ampleur des capitaux engagés exigeait aussi le recrutement de salariés ayant suivi une formation spécialisée. En quinze ans, plus de vingt Centres de formation professionnelle agricole et de Maisons familiales ouvrières ont été créés pour former des apprentis et recycler des adultes en mécanique agricole, élevage et viticulture. L'ASAVPA (4), créée en 1962, a eu un impact important et a permis aux ouvriers agricoles de décider eux-mêmes du contenu des formations dont ils ressentaient le besoin (technique, agronomique, économique ou sociale).

Cette évolution était si importante qu'en 1973 j'ai choisi d'approfondir tous les thèmes abordés dans mon mémoire, lors de la rédaction d'une thèse de troisième cycle (5), en mettant à nouveau à l'épreuve la démarche méthodologique acquise au Centre d'études économiques.

L'objectif de mes recherches, aussi bien dans le mémoire que dans la thèse, a toujours été d'explicitier la place que le groupe social des ouvriers agricoles a tenu dans l'agriculture et de décrire ce qu'ont été, pendant tant d'années, leurs conditions de vie et de travail. Bien qu'il soit malaisé de juger les retombées de telles recherches, on peut néanmoins trouver les traces d'un certain impact dans le monde universitaire et associatif.

Tout d'abord, le mémoire de l'EPHE (VI^e section), publié chez Armand Colin en 1962, a attiré l'attention de plusieurs économistes de l'INRA qui m'ont ensuite demandé de développer ce thème dans le volume IV de « L'Histoire de la France Rurale », les colloques sur « Les Paysans et la Politique » et dans la revue « Économie rurale ».

Ensuite, à l'occasion de colloques sur les ouvriers agricoles, en Italie, en Espagne et au Portugal, des liens se sont noués avec des chercheurs : Giovanni Mottura de l'université de Modena et Enrico Pugliese de l'université de Naples, tous deux sociologues du travail, Fernando Oliveira Baptista de l'Institut supérieur agronomique de Lisbonne et Eduardo Sevilla Guzman, sociologue à l'Université de Cordoue. Nous avons pu

mettre en commun nos études sur les flux migratoires des ouvriers saisonniers, afin de comprendre les problèmes spécifiques à chaque pays. Ces rencontres étaient si fructueuses que nous avons organisé un colloque international à l'EHESS, en 1984, pour étendre ce réseau d'échanges. Intitulé « Travailleurs agricoles d'Amérique latine et d'Europe », il a réuni des chercheurs et des responsables syndicaux de France, d'Espagne, d'Italie, du Portugal, du Mexique, du Chili et du Brésil. Ces échanges ont abouti au développement de nouvelles recherches comparatives.

En 1980, Pierre Coutin m'a demandé de prendre la direction de son séminaire d'Économie rurale, en collaboration avec Nicole Mathieu, géographe au CNRS, que nous avons intitulé « Les luttes dans l'espace rural ». Ce séminaire traitait des luttes qui s'engageaient autour des problèmes suivants : l'évolution de l'agriculture consécutive au développement des élevages hors sol sous-contrat, l'agrandissement des surfaces, la fixation des prix par les chaînes de commercialisation en grande surface ou la mécanisation croissante. La plupart de ces sujets donnaient l'opportunité de rappeler les conséquences qu'ils avaient pour les salariés agricoles. L'aménagement du territoire était traité par Nicole Mathieu. Enfin, sur chaque sujet exposé dans ce séminaire nous avons toujours eu le souci d'inviter soit des acteurs du thème traité, soit des chercheurs d'autres disciplines pour découvrir des points de vue différents.

En même temps, les demandes d'interventions se sont multipliées. En 1981, le ministère de l'Agriculture m'a contacté pour rédiger la synthèse de l'enquête sur « L'évolution de la qualification des salariés agricoles » menée pour les « États généraux du développement ». À plusieurs reprises, des organismes en contact permanent avec les ouvriers agricoles m'ont demandé de participer à des sessions de formation. Il s'agissait le plus souvent de conseillers de l'ASAVPA, mais aussi d'Inspecteurs du travail en agriculture qui voulaient comprendre le rapport entre la diversité des exploitations agricoles et le comportement du patronat auquel ils avaient à faire.

Lors d'un déplacement en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour préparer des cours sur la culture de tomates hors sol sous serre - verre ou plastique, j'ai eu la désagréable surprise de découvrir, en 1987, que des techniques de pointe pouvaient se conjuguer avec une politique salariale désastreuse. C'était un retour en arrière de vingt ans. À Montpellier, j'ai rencontré Jean-Marie Codron, économiste à l'INRA qui souhaitait faire des recherches sur cette filière et, avec Pierre Rolle, sociologue du travail à Nanterre, nous avons entrepris cette recherche.

Dans le premier rapport d'étape, nous avons constaté que ce sont surtout des hommes originaires du Maghreb et des Portugais qui travaillaient dans ce secteur. Une partie d'entre eux, était des « permanents intermittents », présents 8 à 9 mois pendant la même période chaque année. Un statut qui les empêchait d'être indemnisés par les ASSEDIC pour les mois non travaillés en vertu du caractère saisonnier de leur chômage. De ce fait, leur salaire de 8 à 9 mois devait être divisé par 12. Au printemps, ils étaient rejoints par des saisonniers qui avaient des contrats de 6 à 4 mois. Des Espagnols occupaient le plus souvent la fonction de chef d'équipe. La main-d'œuvre locale féminine française et étrangère était embauchée pour les pointes de récolte et de façon continue pour le conditionnement, quelques heures par jour.

Ces travaux induisaient des stations courbées et à genoux, très fréquentes, puis peu à peu le travail se faisait dans des postures en extension, sur des échasses ou sur des charriots étroits et mobiles. Les pieds de tomates pouvaient atteindre trois mètres de hauteur. En été, l'air confiné de la serre et la chaleur (40°) provoquaient des maux de tête. Dans ces années-là, des produits phytosanitaires étaient employés dans certaines serres, pendant le travail des ouvriers qui ne portaient pas de masques. Le temps nécessaire à l'accomplissement de chaque tâche était fixé par le patron et les ouvriers permanents étaient responsables du travail d'un ou deux saisonniers.

Il est évident que ce type de production demandait des investissements très lourds et la nécessité d'être constamment « à la pointe » dans le choix des supports de culture, du matériel, des techniques culturales et de répondre aux impératifs de la commercialisation. En décrivant la complexité de la production hors-sol, les serristes affirmaient toujours que cette technologie de pointe demandait une main-d'œuvre très qualifiée et motivée. Or, au cours des enquêtes, on avait constaté que la formation se faisait sur le tas, que le travail était le plus souvent très contrôlé et que le salaire de tous les salariés était au niveau du SMIC avec une variation maximum de 10 à 15 %. De plus, il faut préciser qu'une partie des saisonniers était logée dans des Algeco délabrés, installés en plein champ. On peut dire que, dans le système d'emploi observé à cette époque dans

ces entreprises, le salarié se trouvait entre sans passé et sans avenir. Ce constat n'est pas uniquement hexagonal puisqu'il se retrouve aujourd'hui à l'identique et, pire sans doute, à Alméria en Andalousie !

Enfin, je suis partie en retraite dans l'Oise et par des contacts avec les bénévoles de Radio Valois-Multien, RVM, j'ai appris que cette radio locale cherchait à sensibiliser ses auditeurs à l'histoire locale du Valois. Dans cette région de grande culture, dans les années quatre-vingt-dix, les nouveaux venus ne pouvaient pas imaginer que la culture de la betterave à sucre avait tenu une place primordiale dans l'économie et que la production du sucre avait été un pilier de l'industrie agroalimentaire de cette région. J'ai participé à cette aventure. Après trente-sept interviews de divers acteurs de cette filière, nous avons réalisé une série de 15 émissions de 30 mn, intitulée « L'Homme et la betterave à sucre ». Chaque thème intégrait de nombreux témoignages. Ce sont les anciens qui ont été très émus, de s'entendre parler « dans le poste », alors qu'ils étaient persuadés que l'histoire de leur vie n'intéressait personne. Par ailleurs, les nouveaux habitants, très étonnés, nous ont dit que ces émissions leur avaient permis de discuter avec leurs voisins d'autres choses que de la pluie et du beau temps !

Cinq années plus tard, la fermeture de la sucrerie de Vauciennes, située dans l'aire de diffusion de RVM, nous a donné l'occasion de réaliser dans le même esprit une nouvelle série de 12 émissions intitulée « La sucrerie de Vauciennes ne verra pas l'an 2000 ». Cette expérience m'a permis de découvrir l'importance des radios locales pour diffuser « l'histoire orale », c'est-à-dire les enregistrements de terrain replacés dans le contexte de l'évolution d'un territoire, méconnu du plus grand nombre. Cette aventure s'est achevée par la rédaction d'un livre qui se nomme aussi « L'Homme et la betterave à sucre » (4) et qui relie l'évolution de la production des betteraves à l'histoire de la sucrerie.

Cette recherche visait comme les autres à ne pas perdre les traces des travaux et des jours, des gestes et des émotions de la quotidienneté, autrement dit un exercice de mémoire, non pour juger les attitudes des uns et des autres, mais pour s'efforcer d'observer, de décrire, d'analyser et de comprendre comment un groupe social démuné et de plus en plus disséminé sur le territoire a pu se faire entendre et, pour la majorité d'entre ses membres, ne plus être une personne qui ne comptait pas.

- (1) EPHE École pratique des Hautes études dont la VI^e section deviendra l'EHESS, Ecole des Hautes études en Sciences sociales en 1975.
- (2) Françoise Langlois- Bourquelot – Les salariés agricoles en France, éd. Armand Colin, 1962 épuisé, dépôt à l'EHESS.
- (3) JAC, Jeunesse agricole catholique, MFR, Mouvement familial Rural.
- (4) ASAVPA, Association nationale de salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès agricole.
- (5) Françoise Bourquelot – Les salariés agricoles en France, évolution de leurs conditions de vie et de travail, thèse de 3^o cycle, EPHE, Paris, 1973, dépôt à l'EHESS.
- (6) Françoise Bourquelot - L'Homme et la betterave à sucre, 2007, éd. RVM, 10, place Jean Philippe Rameau, Crépy-en-Valois 60800, 230 p.